



### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SEANCE DU 3 AVRIL 2024

N° 2024.10

Objet :  
Approbation du Compte Administratif 2023 du  
CCAS

Affiché le :

Votes : 7  
Pour : 7  
Contre : 0  
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-quatre, le trois avril à 15h00, le Conseil d'Administration convoqué le 18 mars, s'est réuni à la Résidence Autonomie F. Rustin, sous la Présidence de Madame ARNAUD-DELOY ;

**ETAIENT PRESENTS :**

Véronique ARNAUD-DELOY, Patrick ESPITALIER, Gaël BELLEC, Hervé DOMINIAK, Céline RIGOUARD, Michèle MAMBERT

**ABSENTS EXCUSES :**

Gaëlle LETTERON (procuration donnée à Gaël BELLEC), Isabelle TAILLIER, Elhadji NDIOUR (procuration donnée à Patrick ESPITALIER)

**ABSENTS :**

Alain DESRUES, Valérie BUISINE.

Secrétaire de séance : Ingrid HARSCOET, Directrice du CCAS.

Il est présenté au Conseil d'Administration le Compte Administratif 2023 du CCAS d'Apt.

Il est rappelé que le Compte Administratif est conforme aux écritures du Compte de Gestion 2023 établi par le Comptable Public.

Le Conseil d'Administration est invité à délibérer pour adopter le Compte Administratif 2023, exécution du Budget du CCAS d'Apt et les résultats des deux sections, selon le tableau ci-dessous :

Réalisation par section	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	1 023 025,99 €	7 442,65 €
Recettes	962 282,58 €	10 645,40 €
<b>Résultat Courant d'Exécution 2023</b>	<b>60 743,41 €</b>	<b>3 202,75 €</b>
Reports résultats cumulés exercice 2023	60 993,41 €	42 254,79 €
<b>Résultat Cumulé 2022(*)</b>	<b>250,00 €</b>	<b>45 457,54 €</b>
Restes à réaliser Dépenses		2 138,91 €
Restes à réaliser Recettes		- €
Solde des RAR reportés en 2022		- 2 138,91 €
Résultat d'investissement		43 318,63 €
<b>Le résultat global de clôture est de 45 568,63 €</b>		

Madame la Présidente s'absente durant le vote auquel elle ne participe pas.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS D'APT  
OÙ L'EXPOSÉ DÉLIBÈRE A L'UNANIMITÉ**

**Approuve à l'unanimité le compte administratif 2023 du CCAS d'Apt ;**

**Autorise Madame la Présidente ou Monsieur le Vice-Président à signer tout document se rapportant à cette décision.**

**Fait et délibéré à APT, les jour, mois et an que ci-dessus**

**POUR EXTRAIT-CONFORME  
LE VICE-PRÉSIDENT**  
  
**Patrick ESPITALIER**

